

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
  - ❖ Une douzaine de citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée vers 21 h.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Retour sur les questions
  - Présentation disponible en anglais
  - Distribution des avis de porte-à-porte
  - Entrée Rose-de-Lima : feu détectant la présence de camions
  - Feux de circulation avenue de l'Église / rue Saint-Patrick
  - Ville de Montréal
    - Échéancier pour le marquage des pistes cyclables dans Saint-Paul-Émard
    - Mesures pour les cyclistes :
      - Rue De Courcelle direction sud (hauteur Saint-Antoine) : SAS vélo – zones peintes
      - Rue De Courcelle direction nord (hauteur Saint-Jacques) : bollards pour séparer la piste cyclable de la voie de circulation
    - Possibilité de mettre en place un système de chauffage lors de la saison froide pour éviter le gel des sorties d'égout
3. SPVM – Culture du partage de la rue
4. Aménagement de la bande verte - consultation
5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
  - Travaux en continu – secteur De Richelieu
  - Opérations de démantèlement
  - Fermetures réseau local
  - Ouverture des pistes cyclables
6. Période de questions
7. Clôture de la rencontre

---

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 4 juin 2018.

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<b><i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i></b>	
M. Stéphane Audet	Directeur de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
Mme Cynthia Martin	Conseillère en communication
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. Sébastien Gérain	Analyste - maintien de la mobilité
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<b><i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i></b>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<b><i>Octane Stratégies (OS)</i></b>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.
- L'animateur informe les personnes présentes du départ de Mauricio Garzon-Beltran comme membre du comité.
- L'animateur informe qu'il y aura un appel de candidatures afin de trouver un représentant pour le quartier Saint-Henri.

## Retour sur les questions du dernier comité

- Présentation disponible en anglais

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il explique qu’afin de répondre à la demande des membres du comité de rendre disponible une version anglaise de la présentation faite au comité, les présentations du Ministère seront dorénavant traduites. Quelques copies de courtoisie en anglais seront disponibles lors des comités. Le lendemain du comité, les présentations en français et en anglais sont déposées sur le site Web Turcot.

- Distribution des avis de porte-à-porte

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il souligne qu’il a été demandé au dernier comité de faire du publipostage avec Poste Canada pour la distribution des avis aux résidents. Cette option, qui avait déjà été regardée par les communications, a été évaluée à nouveau. Il précise que les délais demandés par Poste Canada, allant de 2 à 4 semaines, sont toutefois trop longs. Il ajoute qu’une directive claire a été donnée d’afficher les avis dans le hall ou sur la porte d’entrée lorsque les boîtes aux lettres ne sont pas accessibles. Il conclut en mentionnant que les membres du comité reçoivent aussi par courriel ces avis et que s’ils remarquent qu’un avis concernant leur secteur ne se rend pas, il demande d’aviser le ministère.

<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il dit qu’il y a eu distribution d’avis dernièrement dans le secteur des Tanneries, mais que ce n’est pas toutes les résidences qui l’ont reçu.</p>	<p><b>Cynthia Martin (MTMDET)</b> – Elle affirme qu’il faudrait voir de quel avis il est question, car selon la nature et le secteur des travaux, une évaluation est faite et ce n’est pas nécessairement tous les résidents du secteur des Tanneries qui reçoivent l’avis.</p>
---	---

- Entrée Rose-de-Lima : feu détectant la présence de camions

**Sébastien Gérain (KPH)** – Il dit qu’une recherche a été faite au niveau des produits disponibles sur le marché et qu’aucun n’a fait ses preuves et démontre une fiabilité pour des vitesses en dessous de 50 km/h. Les radars éprouvent beaucoup d’ennuis en dessous de ces vitesses à départager un camion d’un autobus ou encore de 3 voitures qui se suivent de très près.

<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande comment ça fonctionne avec la lumière à l’intersection lorsqu’il y a de la présence policière pour faire la circulation.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il explique que lorsqu’un policier ou un cadet effectue la circulation, la lumière est désactivée. Il ajoute qu’actuellement il n’y a plus de policier à cette intersection.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il encourage à remettre les policiers dans le secteur Rose-de-Lima lorsque l’autoroute est fermée.</p>	

- Feux de circulation avenue de l’Église / rue Saint-Patrick

**Sébastien Gérain (KPH)** – Il dit que la fonctionnalité du feu a été vérifiée et qu’il n’y a pas de problématique.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle ajoute que pour la piste cyclable sur l’avenue de l’Église, elle vient d’être ouverte et qu’il n’y a donc pas encore de comptage pour la fréquentation. Elle constate qu’à l’observation tout est beau et que le feu répond aux exigences du milieu. Elle dit que le comptage se fera en mai et si c’est nécessaire, un ajustement du feu sera fait par la suite.

**Clélia Sève (CMC)** – Elle demande si c’est normal que selon le moment où l’on appuie sur le bouton piéton, parfois le cycle de lumières saute le passage piéton.

**Sébastien Gérain (KPH)** – Il dit que le bouton fonctionne, mais qu’il y a peut-être des ajustements à faire. Il ajoute que des vérifications seront faites.

- Échéancier pour le marquage des pistes cyclables dans Saint-Paul-Émard

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit que le marquage est prévu, mais qu’il n’y a pas de date fixée actuellement en raison de la température froide en ce début avril. Elle indique qu’il n’y a pas de marquage en période de gel, et donc que le marquage dépendra de l’état de la chaussée et de la température qui doit se situer entre 10 et 15 degrés Celsius.

- Mesures pour les cyclistes :

- Rue De Courcelle direction sud (hauteur Saint-Antoine) : SAS vélo – zones peintes
- Rue De Courcelle direction nord (hauteur Saint-Jacques) : bollards pour séparer la piste cyclable de la voie de circulation

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle mentionne que sur la rue De Courcelle près du parc Saint-Elizabeth, il y aura des bollards installés afin de sécuriser la piste cyclable, car on s’est rendu-compte que les automobilistes empiètent sur la piste cyclable pour tourner à droite sur la rue Saint-Jacques. En direction sud sur la rue De Courcelle (hauteur rue Saint-Antoine), elle dit qu’il avait été demandé d’installer un SAS. Elle spécifie que les vérifications ont été faites auprès de l’Arrondissement et de Transport actif et que normalement les sas sont installés pour tourner à gauche. Elle explique qu’étant donné que la piste cyclable descend et que la Ville préfère que les cyclistes continuent sur les voies cyclables, il y aura seulement du marquage au sol pour ne pas créer d’ambiguïté. Elle ajoute que pour la montée, en direction nord sur la rue De Courcelle (hauteur rue Saint-Antoine), il y aura du marquage et des bollards.

**Clélia Sève (CMC)** – Elle demande si un SAS vélo pour être mis en place pour protéger les cyclistes de la sortie des camions.

**Clélia Sève (CMC)** – Elle aimerait savoir si ce n’est pas possible de contourner le règlement pour mettre un SAS à cette intersection.

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il aimerait qu’on explique au citoyen ce que signifie un SAS vélo.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle rappelle que le SAS sert seulement pour le virage à gauche.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle indique qu’il y a la présence de signaleurs pour la sortie des camions.

**Sébastien Gérain (KPH)** – Il spécifie que les signaleurs sont présents lorsqu’il y a un bon volume de camions et que leur présence est jugée au cas par cas.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle explique qu’il s’agit de zones peintes en vertes dédiées aux vélos qui sont mises en place pour protéger les

<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande s’il serait possible de mettre des bollards sur la rue De Courcelle jusqu’à la rue Notre-Dame Ouest.</p>	<p>cyclistes lorsque les voies sont partagées avec les automobilistes.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle spécifie qu’actuellement il est question de régler la problématique à l’intersection de la rue Saint-Antoine Ouest. Elle ajoute que la demande de prolonger les bollards plus au sud sera acheminée aux instances responsables.</p>
---	--

- Possibilité de mettre en place un système de chauffage lors de la saison froide pour éviter le gel des sorties d’égout

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle signale qu’il n’existe pas à la Ville de système de chauffage lors de la saison froide pour éviter le gel des sorties d’égout. Elle explique que lorsque les sorties d’égouts sont bloquées par la neige ou la glace des excavatrices sont envoyées rapidement pour les dégager.

## Présentation du MTMDET et de KPH Turcot

Pour prendre connaissance des présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

## Période de questions sur les présentations

<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – À la suite de la présentation du SPVM, il dit que le <b>partage du réseau entre les différents utilisateurs est important et il demande si une campagne de sensibilisation est prévue.</b> Il demande aussi si une brigade à vélo est prévue comme l’an dernier.</p>	<p><b>Gilles Denicourt (SPVM)</b> – Il confirme que la brigade à vélo est de retour cette année avec cinq policiers et qu’il y aura aussi des cadets à vélo.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande s’il y a des endroits où KPHT est obligé de faire le marquage dans le secteur du centre récréatif Gadbois. Puis, il aimerait savoir quand la signalisation sera remise en place et le marquage fait sur le chemin de la Côte-Saint-Paul.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Globalement, il dit que KPHT est responsable du marquage lorsqu’il y a des aménagements et déviations temporaires. Il dit que le rafraîchissement du marquage sera fait dès que possible sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, à la suite du nettoyage de printemps.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il aimerait savoir si des mesures d’atténuation ont été mises en place pour la fermeture de la rue Saint-Ambroise.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il spécifie qu’il s’agit de travaux du CN et qu’ils sont responsables de leurs mesures d’atténuation. Il ajoute qu’il y aura des détours pour les camions et les automobilistes et qu’il y a eu une coordination avec Mobilité Montréal, KPHT et la Ville afin de réserver le secteur aux travaux du CN pendant les 2 semaines.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il signale qu’on est le 2 avril et que la chaussée de la piste cyclable n’a pas encore été nettoyée sur le chemin Glen. Il demande de porter attention pour que la piste cyclable soit régulièrement nettoyée dans le secteur afin d’éviter</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il dit que le nettoyage a été fait le 30 mars sur le chemin Glen et la rue De Courcelle, mais en raison de la température, de l’abrasif a été étendu par la suite. Il dit qu’il fera des vérifications. Il souligne qu’actuellement en raison</p>

<p>les mêmes problématiques que l'an dernier.</p>	<p>de la température et de l'épandage d'abrasif, il est difficile de maintenir la piste cyclable sur le chemin Glen propre. Il ajoute que c'est l'un de leurs objectifs pour la période estivale.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Sur l'avenue Greene, il signale que le passage pour les piétons n'est pas encore bien indiqué. Il demande si ça va être fait.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il informe que l'installation de matériel supplémentaire de signalisation est prévue.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle demande si l'autobus 37 sera annulé lors des travaux sur le chemin Glen. Elle voudrait aussi savoir la fréquence des navettes.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Concernant l'autobus 37, il dit que le parcours sera dévié. Pour plus d'information, il invite à contacter directement la STM. Concernant la navette, il précise qu'elle peut contenir de 8 à 10 personnes et qu'il y a un support pour les vélos. Il ajoute que le temps d'attente est de 15 à 20 minutes.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle s'interroge sur le détour pour les cyclistes lors de la fermeture de la rue Saint-Amboise.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande si les travaux auront lieu 24 h sur 24.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il suggère que la prochaine fois le CN soit présent.</p> <p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle signale que si le chemin de détour pour les cyclistes est par la rue Notre-Dame Ouest, il faudra faire des réparations, car elle est très dangereuse.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il signale que le passage à niveau sera complètement fermé, donc non accessible aux cyclistes et piétons.</p> <p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit qu'il n'a pas les détails sur les travaux, mais que le passage à niveau sera fermé durant toute la période des travaux.</p> <p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il signale que le CN a été invité, mais ne pouvait être présent ce soir.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle mentionne que le canal de Lachine est très sale et qu'il y a un gros tas de gravier sur la piste cyclable près du chemin de la Côte-Saint-Paul. Elle demande qui est responsable.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il dit que lorsqu'ils ont ouvert la piste cyclable du canal de Lachine, elle était fonctionnelle. Il ajoute qu'ils feront des vérifications, car il y a aussi des travaux de Parc Canada dans le secteur.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande qu'on remette la barrière antibruit le long de la route 136 dans le secteur De Richelieu. Puis, il aimerait savoir quand sera installé le mur antibruit permanent.</p> <p>Enfin, il signale qu'il y a beaucoup de graffitis au niveau de l'entrée Rose-de-Lima et il demande si on peut faire quelque chose pour empêcher les graffitis (anti-graffiti, caméra, spotlight, clôture, etc.)</p>	<p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il mentionne qu'actuellement KPHT fait des vérifications pour remettre le mur temporaire durant la période estivale. Il dit qu'il fera un suivi. Il ajoute que le mur permanent sera mis en place d'ici la fin du projet, mais que la date n'a pas encore été déterminée.</p> <p>Concernant les graffitis, il révèle que tous les murs de soutènement seront enduits d'un anti-graffiti qui facilite le nettoyage. Il indique que peu importe les mesures qui seront mises en place, si quelqu'un veut faire un graffiti, c'est difficile de l'empêcher.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle demande où est située la piste cyclable nord-sud dans le secteur de Saint-Anne-de-Bellevue. Elle ajoute que s'il y a une dalle-parc,</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il explique qu'il y a près de 7 km de piste cyclable prévus dans le projet Turcot. Il ajoute que deux nouvelles pistes cyclables</p>



<p>où elle sera située. Par ailleurs, elle signale qu'il y a actuellement des travaux dans le secteur de la bande verte pour recouvrir de verdure. Elle demande s'il s'agit de gazon, car si tel est le cas c'est contre l'environnement.</p>	<p>permettront de relier l'axe nord-sud, l'une sur le boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue jusqu'à la rue Notre-Dame Ouest et l'autre sur le boulevard Pullman. Il mentionne que d'autres liens mis en place par la Ville viendront compléter le réseau cyclable. Concernant les aménagements de la bande verte, il dit que ce n'est pas encore défini et que la consultation publique a lieu jusqu'au 13 avril. Il invite les citoyens à compléter le formulaire disponible en ligne. Il indique qu'à l'automne les résultats devraient être disponibles en ligne.</p> <p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il mentionne que le gazon est actuellement planté sur les tas de terre en attendant l'aménagement afin de diminuer la poussière.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il mentionne que le mur antibruit sur la rue Cazalais dans le secteur des Tanneries s'est dégradé. Il explique que la couche isolante s'est détériorée et il propose d'installer une nouvelle membrane isolante, car actuellement il n'y a que le bois qui arrête le bruit.</p>	<p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il explique que ces murs ne sont pas entretenus, car il n'y a pas de travaux derrière. Il précise que les murs sont laissés en place afin de délimiter la zone de chantier. Il ajoute que lorsqu'il y a des travaux bruyants, KPH s'assure que l'isolant est bien en place sur les murs.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Habitant dans le secteur des rues Saint-Jacques/Sainte-Marguerite, il indique qu'il y eut la fin de semaine dernière des travaux entre 5 h 30 et 23 h le soir.</p> <p>Il demande si cela est normal. Il dit aussi que les automobilistes ne respectent pas le 30 km/h sur la rue Saint-Jacques.</p>	<p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il dit que les fins de semaine l'horaire des travaux permis est de 6 h à 23 h afin optimiser les opérations lors de la période de fermeture de l'autoroute. Mais, il se dit surpris par le 5 h 30.</p> <p><b>Gilles Denicourt (SPVM)</b> – Il révèle que la SPVM a reçu des plaintes à ce sujet.</p> <p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il mentionne qu'il fera des vérifications.</p> <p><b>Gilles Denicourt (SPVM)</b> – Il souligne qu'il a pris en note la plainte concernant la vitesse sur la rue Saint-Jacques et qu'ils effectueront des opérations policières.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle demande si les tas de terre resteront dans la future bande verte.</p> <p><b>Citoyenne</b> – Elle demande qu'est-ce que le jaune dessus les tas de terre.</p> <p><b>Citoyenne</b> – Elle demande s'il y a des pesticides dans les semences.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il explique que la terre servira à former le futur aménagement de la bande verte selon le scénario final.</p> <p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il indique qu'il s'agit de l'ensemencement en dormance qui poussera au printemps. Il souligne que le phragmite a été retiré de la terre.</p> <p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il dit que le travail est effectué par un sous-traitant, donc qu'il ne sait pas</p>

	la formule de mémoire. Il ajoute qu'il fera les vérifications.
<p><b>Citoyenne</b> – Elle demande si les documents pour la consultation de la bande verte sont disponibles en anglais.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il indique que la documentation est seulement disponible en français. Les questions du formulaire ont toutefois été traduites. L'information est en ligne. Pour toute question de compréhension sur la documentation, il invite les citoyens à contacter la ligne Turcot.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle aimerait savoir quand seront présentés les résultats des consultations sur la bande verte.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit que l'échéance n'a pas encore été déterminée. Il pense que ça devrait être à l'automne prochain.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Habitant au coin des rues De Courcelle et Saint-Jacques, elle dit qu'il y a beaucoup de poussière. Elle demande si des mesures pour la qualité de l'air sont prises.</p>	<p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il dit que les données de la station de mesure dans le secteur (station 101) sont disponibles sur le site Web Turcot. Il indique que parmi les mesures d'atténuation mises en place, il y a le nettoyage de rues, limiter les allers-retours des camions ainsi que l'utilisation de canons à eau.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle aimerait savoir s'il y a un comparatif de la qualité de l'air avant les travaux.</p>	<p><b>David Maréchal (KPH)</b> – Il dit que non, pas dans ce secteur. Il affirme que toutefois il y a des niveaux à respecter indiqués par la Ville. Il ajoute qu'il y a eu une présentation de la Direction régionale de la santé publique lors d'un comité de bon voisinage qui concluait que sur le chantier, il n'y avait pas de dépassement des particules fines qui sont dommageables pour la santé.</p> <p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (Animateur)</b> – Il ajoute que lors de la présentation de la Direction régionale de la santé publique, les représentants ont expliqué que les particules fines, celle que l'on ne voit pas, sont celles qui sont problématiques pour la santé.</p> <p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il invite la citoyenne à laisser ses coordonnées à Cynthia, afin qu'on lui transmette la présentation.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande quand le marquage sur l'autoroute 20 entre l'entrée Angrignon et l'échangeur Turcot sera fait, car le marquage est effacé dans ce secteur. Il signale une problématique de sécurité.</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il indique qu'un tiers du marquage sur l'autoroute 20 a été fait quand il y a eu des fermetures de ce côté. Il précise que le marquage dans ce secteur est sur la liste des priorités et qu'ils commenceront par les endroits les plus problématiques. Il ajoute qu'ils attendent seulement une météo favorable et une période de fermeture pour faire le rafraîchissement. Il ajoute qu'ils ne peuvent pas fermer l'autoroute un week-end seulement pour effectuer du marquage.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande quand seront réparés les nids de poule sur la rue Saint-Antoine au niveau de</p>	<p><b>Sébastien Gérain (KPH)</b> – Il dit qu'ils attendent la fin du dégel pour effectuer les réparations. Il ajoute</p>



# Comité de bon voisinage Turcot du Sud-Ouest

Compte rendu de la rencontre n° 27 – 10 avril 2018



---

la rue Saint-Rémi.

qu'il fera un suivi.

**Prochaine rencontre du comité : 4 juin 2018**